

Compte rendu de la séance du 21 janvier 2016

Secrétaire(s) de la séance:

Cécile FERRIER - BOURDET

Ordre du jour:

Révision de la carte communale

Acceptation d'un don à la commune

Convention avec le centre de gestion du Lot pour les marchés publics

Questions diverses

Délibérations du conseil:

Adhésion au service dématérialisation marchés publics CDG46 (DE_2016_01)

Monsieur le maire informe l'assemblée que dans le cadre de la révision de la carte communale de la commune de Floressas, le Centre de Gestion du Lot (CDG46) propose un service permettant de dématérialiser les marchés publics pour un forfait annuel de 33 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants, d'adhérer à ce service du CDG46 et de confirmer la demande de dématérialisation du cahier des charges pour l'appel d'offre de service du marché public de révision de la carte communale, et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires dans ce sens et l'autorise à signer la convention correspondante avec le CDG46 ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Acceptation d'un don à la commune (DE_2016_02)

La commune ayant distribué des colis de fin d'année aux personnes âgées, un citoyen de Floressas à voulu soutenir cette action en faisant don à la commune d'une somme de 300 €, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il accepte ce don. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Floressas accepte ce don à l'unanimité des personnes présentes.

Travaux du château

Les dossiers de demandes de subventions pour les travaux du château devront être réactualisés en fonction des montants des nouveaux devis et représentés aux différentes instances, la délibération devra être prise lors du prochain Conseil Municipal lorsque la totalité des chiffres sera connue.

Une délibération devra être prise dans le même temps pour solliciter l'autorisation exceptionnelle de débiter les travaux avant l'examen des dossiers de demandes de subventions.

Entretien de l'église

Une équipe de bénévoles se constitue afin de prendre en charge le nettoyage et la remise en état de l'intérieur de l'église.

Le Maire, Alain DUTRANOIS